

SEJOUR FAMILLE MULTIACTIVITE DANS LE PARC NATIONAL DES CEVENNES

Séjour à la ferme
7 jours / 6 nuits / 3,5 jours d'activités



Découverte insolite en famille du parc national des Cévennes et des gorges du Tarn par différentes activités de pleine nature : canoë, via ferrata, spéléo... et de prendre le temps de partager des moments d'émotion. Pour accompagner les enfants dans leur découverte nous leur fournissons le Carnet Nature spécialement créé pour eux. Vous serez accueilli à la ferme de la Borie situé dans un hameau accroché à la montagne sous les contreforts des grands causses, au cœur des Cévennes entre prairies, et châtaigneraies. Vous aurez la possibilité de participer aux activités de la ferme, la traite des chèvres, le moulage des fromages de chèvres...

Les Cévennes sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco comme paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen depuis juin 2011.

Les points forts :

- L'hébergement à la ferme
- Initiation à la traite des chèvres et à la fabrication de fromages
- Les activités de pleine nature
- Privilégier l'apprentissage et l'autonomie technique
- Prendre le temps de partager des moments d'émotion
- Faciliter la rencontre avec les gens de ce pays
- Le carnet nature

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Samedi : Accueil

Avant d'aller à la ferme, nous vous donnons rendez vous avant 18 h 30. Nous prendrons alors le temps de vous présenter votre séjour et les activités, de fixer des rendez-vous si nécessaire.

Jour 2

Dimanche après midi : Via corda

La via corda est un parcours aérien dans les châtaigniers et en falaise, utilisant pont de singe, tyrolienne, filet, rappel... C'est une première approche pour une balade sur corde avec baudrier, mousquetons, poulie, casque et corde.

Jour 3

Lundi journée : Canoë

C'est en canoë que vous aurez tout le loisir de découvrir la beauté des gorges du Tarn. Au départ du magnifique village médiéval de Sainte Enimie, c'est un parcours en famille de 13 km ou chaque coup de pagaie est une révélation. Possibilité de baignades dans les vasques.

Jour 4

Mardi : Libre

Possibilité de balade sur les traces de dinosaure à St Laurent de Trèves, de visite de site... Nous pourrons vous conseiller.

Jour 5

Mercredi journée : Accrobranche et Spéléologie

Le matin parcourt accrobranche pour toute la famille tyrolienne, passerelle, grand saut pendulaire ... L'après-midi découverte de la grotte de Castelbouc, pour une aventure souterraine. Les plus petits se faufleront facilement dans les passages étroits pour trouver le cheminement de la cavité... Mais que les parents se rassurent, la grotte est adaptée aussi pour les grands ! Pique-nique au bord de l'eau.

Jour 6

Jeudi journée : Via ferrata

Située en aval des gorges du Tapoul, la via ferrata longe et traverse la rivière par une tyrolienne et passerelle. Ce parcours ne présente pas de difficultés majeures et se développe dans un cadre exceptionnel et reposant. Parcours ludique, idéal pour les familles avec pique nique au bord de l'eau et baignade.

Jour 7

Vendredi : Fin du séjour après le petit-déjeuner

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Début du séjour le samedi dans l'après-midi

DISPERSION

Fin du séjour le vendredi après le petit déjeuner

NIVEAU

PROMENEUR

Accessible aux enfants de 8 ans à 12 ans.

Il est obligatoire de savoir nager.

3 à 5 h d'activité par jour. Aucune difficultés particulières mais il convient d'être en bonne forme physique.

HEBERGEMENT

La ferme :

Datée de 3 à 5 siècles, la ferme est un ensemble récemment restauré, de 7 bâtisses cévenoles, en pierres de calcaire et schiste de pays à 800 mètres d'altitude au cœur du parc national des Cévennes.

Les chambres :

Chambre famille de 3 à 4 personnes. Toutes les chambres sont meublées avec des meubles anciens. Murs crépis à la chaux et parquets en châtaignier. Elles possèdent toutes une salle de bains privée et bénéficient d'un accès direct aux pièces à vivre : bibliothèque, salon et terrasse.

Repas :

Le dîner se passe autour d'une grande table avec comme menu les produits de la ferme et du jardin.

TRANSFERTS INTERNES

Il est nécessaire d'avoir un véhicule personnel pour les transferts sur les différents lieux d'activité.

GROUPE

De 4 à 8 personnes

ENCADREMENT

Encadrement par des moniteurs brevet d'État découvreur d'espace, habitant dans les vallées Cévenoles.

DOSSIER DE RANDONNEE

Le carnet nature de Cévennes Écotourisme :

Spécialement créé pour les enfants, le carnet détaille l'environnement du Parc national des Cévennes. La géologie des Causses, la flore de l'Aigoual, le patrimoine des Cévennes... avec Tom, l'écureuil, ils partent à la découverte de chacun de ces mondes.

DATES ET PRIX

Dates 2021

10/07 au 16/07/2021

24/07 au 30/07/2021

31/07 au 06/08/2021

07/08 au 13/08/2021

14/08 au 20/08/2021

Prix :

Adulte : 790 €/personne

Enfant: 690 €/personne

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en chambre d'hôtes
- La demi-pension en table d'hôtes
- Les pique-niques
- L'encadrement des activités (sauf canoë)
- Le matériel spécifique aux activités
- Le carnet nature

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport aller-retour jusqu'au lieu de rendez-vous
- L'accompagnement en canoë
- Les boissons
- Les transferts locaux
- Le ménage régulier dans les chambres
- L'assurance multirisques

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID et autre épidémie / pandémie (4,3 % du montant du séjour).

Que comprend l'extension COVID dans l'assurance multirisque à 4,3% ? : **Annulation :** L'annulation pour cause de COVID doit être déclarée dans le mois précédant le départ. **Assistance, rapatriement, frais de secours :** Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits) ; Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ; Frais médicaux sur place ; Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €) ; Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

**CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM**

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z